



ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le budget 2026 est voté

Vendredi 9 janvier, lors de l'Assemblée plénière, les élus ont adopté le budget 2026 du Conseil départemental du Gard : un budget responsable, d'1,3 milliard d'euros, visant à maintenir un service public de qualité.

Publié le 09/01/2026 -- Temps de lecture: 15 minutes



Depuis plusieurs années, le Conseil départemental du Gard a fait le choix d'adopter son budget en tout début d'année, afin d'assurer ses partenaires de son soutien renouvelé au plus tôt.

Le contexte national et international complexe n'y change rien. Le Conseil départemental du Gard souhaite en effet rester un pôle de stabilité dans la vie quotidienne des Gardoises et des Gardois.

Ce budget priorise ce qui change la vie des habitants, sécurise les solidarités et préserve la capacité d'investir.

La Présidente du Conseil départemental

Retrouvez le détail des chiffres ci-dessous :



C'EST VOTÉ !

C'est voté - Séance du 9 janvier 2026

1 documents

Publié le 09/01/2026 -



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76